

Délibération du 04 Mars 2022

N°2022-17 C

Autorisation de lancer une consultation pour la fourniture et la livraison d'unités mobiles de ventilation contrôlée pour la stabilisation aérobie des matières organiques

- Date de convocation : le 25 février 2022

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 25 février 2022 s'est réuni le 04 mars 2022 à 14 h 30 salle du service des Eaux de Grand Chambéry à Chambéry et en visioconférence sous la présidence de Marie BENEVEISE, Présidente de Savoie Déchets.

Nombre de délégués en exercice : 39, Nombre de présents : 23, Nombre de votants : 27

- Etaient présents : 16

Collectivité représentée	NOM Prénom
Communauté d'Agglomération Arlysère	BURNIER-FRAMBORET Frédéric
	RAUCAZ Christian
Communauté d'Agglomération Grand Chambéry	BENEVISE Marie
	BOIX-NEVEU Arthur
Communauté d'Agglomération Grand Lac	DRIVET Jean-Marc
	GRANGE Yves
Communauté de Communes Cœur de Chartreuse	BLANQUET Denis
Communauté de Communes Haute Tarentaise	FRAISSARD Jean-Claude
Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette	VEUILLET Christophe
Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche	BRUNIER Thierry
Communauté de Communes des Versants d'Aime	HANRARD Bernard
Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne (SIRTOMM)	CECILLE Joël
	CHEMIN François
	PERRIER Jean-Claude
	SIMON Christian
	VARESANO José

Délégués présents en visio : 7

DAL BIANCO Serge, THEVENON Raphaël, VIGUET-CARRIN Françoise, GRILLAUD Laurent, VAN STRAATEN Nicolas, GIRARD Marc, SPIGARELLI Lucien,

Délégués excusés ayant donné pouvoir de vote : 4

ZOCCOLO Alain donne pouvoir de vote à RAUCAZ Christian
GIRAUD Murielle donne pouvoir de vote à BLANQUET Denis
DANIS Georges donne pouvoir de vote à BRUNIER Thierry
LAURENT Philippe donne pouvoir de vote à DRIVET Jean-Marc

Délégués excusés : 3

SARTORI Walter, RUFFIER-LANCHE René, ROUGEAUX Jean-Pierre

Délégués absents : 9

BRUN Pierre, FABRE Maryse, JOLY Max, LEOUTRE Jean-Marc, AMET Yannick, BOIRON Laurence, BARBIER Marie-Claire, GUIGUE Thibault, MAITRE Florian

Délibération du 04 Mars 2022

délibération

N°2022-17 C

objet

Autorisation de lancer une consultation pour la fourniture et la livraison d'unités mobiles de ventilation contrôlée pour la stabilisation aérobie des matières organiques

Marie BENEVISE, Présidente, informe que Savoie Déchets souhaite mettre en œuvre un pilote de préfiguration de traitement des biodéchets par compostage.

Aussi, il est proposé de lancer une consultation sous la forme d'une procédure adaptée conformément aux dispositions du Code de la Commande Publique en vue de la passation d'un accord-cadre avec émission de bons de commande ayant pour objet la fourniture et la livraison d'unités mobiles de ventilation contrôlée pour la stabilisation aérobie des matières organiques.

Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire exécuté par émission de bons de commandes sans minimum mais avec un engagement sur un montant maximal de 210 000 euros HT sur 3 ans.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté inter-préfectoral de création du Syndicat Savoie Déchets en date du 09 décembre 2009 ;

Vu les statuts de Savoie Déchets ;

Vu la délibération n°2021-65C, du Comité Syndical du 25 juin 2021, relative aux délégations de compétences du Comité Syndical à la Présidente de Savoie Déchets, prévue par l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2022-10C, du Comité Syndical du 28 janvier 2022, relative au principe de déploiement d'une unité pilote de traitement des bio déchets par compostage ;

Vu le Code de la Commande Publique.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve le lancement d'une consultation à procédure adaptée en vue de l'attribution d'un accord-cadre avec émission de bons de commande pour la fourniture et la livraison d'unités mobile de ventilation contrôlée pour la stabilisation aérobie des matières organiques.

Article 2 : autorise la Présidente, ou son représentant, à signer l'accord-cadre à bons de commande à venir et tous les documents y afférents.

La Présidente,
Marie BENEVISE

